

EXÉCUTIF DES MUSULMANS DE BELGIQUE

« Un séminaire pour former les imams »

- ▶ Salah Echallaoui, président de l'Exécutif des musulmans de Belgique, recadre la mission de l'« Institut islam », qui ne vise pas à former les imams.
- ▶ Il souhaite organiser un « séminaire » à destination des futurs ministres de culte.

RENCONTRE

En Belgique, les futurs prêtres se forment au séminaire, celui de Namur, par exemple. Les candidats pasteurs fréquentent la faculté universitaire de théologie protestante de Bruxelles, bilingue. Quid des imams ? Et si l'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB), l'organe chef de culte, créait son propre séminaire ? C'est en tout cas la volonté de son président, Salah Echallaoui, qui fait sa rentrée dans *Le Soir*. Quid alors du fameux « institut islam » lancé par le ministre francophone Jean-Claude Marcourt ? Attention : confusion !, avertit le président de l'EMB.

La semaine dernière, le comité de direction de l'« Institut de promotion des formations sur l'islam » était enfin constitué et rendu public. Ce comité, composé d'experts universitaires, de représentants politiques ou assimilés et de trois membres de l'Exécutif devra

tout d'abord désigner un comité scientifique et un directeur ou une directrice à la structure. Après avoir émis des craintes quant à sa possible mise en minorité dans ce comité, l'Exécutif arrive à la table « avec la volonté de travailler, et ce en bonne collaboration avec nos différents partenaires, rassure Salah Echallaoui. Ce qui m'inquiète cependant, c'est que l'on donne parfois à cet institut un rôle qui n'est pas le sien : former les imams ».

Or, comme le rappelle le président, le Conseil d'Etat a bien notifié au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'il n'appartient pas à des institutions publiques de former les imams, au nom de la non-ingérence du politique dans les affaires liées aux cultes. Le ministre Jean-Claude Marcourt en a parfaitement conscience. « La formation théologique des imams, qui relève de la pastorale, revient au culte musulman, répète Salah Echallaoui. Ce qui ne signifie pas qu'on veut l'acquiescer : nous pouvons établir des partenariats avec les universités. » C'est en effet ce que vise l'Institut : il devra tout d'abord recenser, promouvoir et financer les formations déjà existantes sur l'islam. À terme, il est également question de créer une faculté de théologie islamique, probablement interuniversitaire et idéalement bilingue.

Un séminaire pour les imams ?

Reste que, sans savoir quand cette faculté verra le jour – si elle voit le jour –, l'Exécutif ne veut pas

attendre. Dans l'intervalle, il souhaite en effet déjà mettre en place un séminaire (« comme dans tous les autres cultes ») pour former les imams. « Pour le moment, nous sommes obligés de prendre des imams de l'étranger car nous n'en avons pas ici, développe Salah Echallaoui. Notre séminaire servirait à former ces imams étrangers qui arrivent en Belgique, à fournir la formation continue aux imams reconnus et à offrir une formation initiale à ceux qui voudraient dans l'avenir devenir imam. Nous avons déjà beaucoup de jeunes qui apprennent le Coran par cœur et étudient les sciences religieuses dans des écoles coraniques. Ils deviennent ensuite prédicateurs sur Youtube sans aucun encadrement. L'idée serait de les recueillir et de les préparer à prendre leurs responsabilités dans la société. » Un tel séminaire pourrait accueillir des professeurs universitaires pour ce qui concerne la connaissance institutionnelle de la Belgique. Mais il est difficilement imaginable qu'une université forme à la partie purement « pastorale » de la fonction d'imam. « Vous pouvez être docteur en théologie à l'UCL mais vous n'êtes pas prêtre pour autant », illustre le président de l'Exécutif.

La mise en place d'un tel séminaire ne vient-elle pas tuer dans l'œuf la possible création d'une faculté de théologie islamique, objectif ultime de l'Institut Islam ? Salah Echallaoui s'en défend : « Le jour où la faculté existera, il n'y au-

ra plus besoin d'un séminaire. Je veux être clair : nous ne cherchons pas du tout à torpiller le travail en cours. Nous sommes demandeurs de cette faculté, qui ne viserait d'ailleurs pas uniquement à former les imams. La faculté de théologie protestante propose trois masters différents : une finalité approfondie, pour la recherche, une finalité didactique, pour les profs, et une finalité pastorale pour les pasteurs. Si la faculté de théologie islamique ne vise qu'à former les imams, elle risque de manquer de public ! »

Pour l'heure, organiser ce séminaire demanderait des moyens. « C'est pour cela que nous voulons travailler avec tous les partenaires : le fédéral et les communautés », poursuit Salah Echallaoui.

Quid de l'« islam de Belgique » que le ministre Marcourt appelle de ses vœux ? Le président de l'Exécutif le défend également : « Comme tout système philosophique, l'islam est d'abord universel. Mais si, aujourd'hui, l'islam fait partie du paysage culturel et religieux de l'Europe – qu'on le veuille ou non –, il doit aussi s'y intégrer, devenir une valeur ajoutée et non un problème. Nous devons prendre en considération la société dans laquelle nous vivons. C'est ça l'islam de Belgique. Cet islam ne se décrète pas, il se construit. Et il est déjà vécu par toute une population musulmane en Belgique... Même si d'autres ne le vivent pas. » ■

ELODIE BLOGIE

ABATTAGE RITUEL**« Non, Gaïa n'est pas islamophobe »**

Le sujet de l'abattage rituel vous a beaucoup occupé l'an dernier. La fête du sacrifice, le 1^{er} septembre dernier, s'est bien déroulée ?

Dans l'ensemble, en Flandre et en Wallonie, oui. À Bruxelles, c'était un peu plus délicat. Globalement, il est encore difficile, dans la communauté, d'aborder l'évolution de la société belge sur le bien-être animal. Je vis à Huy, j'ai fait des études en sciences de l'environnement... et je sais que, parfois, on bloque une autoroute rien que pour protéger des grenouilles ! Une partie importante de la société est sensible à la cause animale, c'est une réalité. Et il faut arrêter de le voir en termes d'hostilité. Non, Gaïa n'est pas islamophobe. Beaucoup de valeurs défendues par cette association sont aussi mes valeurs, d'ailleurs. Je trouve juste un peu choquant de faire une campagne au moment où une communauté célèbre la fête la plus importante de l'année. Mais arrêtons de remettre tout sur le dos de l'islamophobie. Certains surfent là-dessus mais ça ne fait que polariser davantage.

Vous n'allez donc pas introduire de recours contre les décrets flamands et wallons interdisant l'abattage sans étourdissement...

On en parle dans la communauté. Tout le monde attend la décision de la Cour européenne de justice. La question est de savoir si les Régions peuvent interdire quelque chose qui est autorisé dans les législations européennes. Je pense juste que nos gouvernements sont allés trop vite sur ces questions. Nous étions prêts à discuter pour trouver une solution entre la liberté de culte et le bien-être animal. On me dit souvent que l'islam a instauré le sacrifice pour le bien-être animal. Oui, mais avec les mesures de l'époque ! Aujourd'hui, il existe des évolutions technologiques, scientifiques. Nous devons étudier les différents systèmes possibles, pas les rejeter en bloc. En ce sens, la position d'une autre communauté (la communauté juive, NDLR) a durci les positions au sein même de notre communauté : certains ont accusé l'EMB d'être trop laxiste.

E.B.

JEUNES**Encadrer les écoles coraniques**

Cela devrait être un autre chantier important cette année. Le président de l'EMB souhaite un peu « recadrer » ce qui se dit lors des cours des écoles coraniques, fréquentés par des centaines d'enfants les week-ends. « Aujourd'hui, il n'y a plus une seule mosquée qui n'a pas son école d'arabe, explique Salah Echallaoui. Le but initial est d'apprendre la langue des parents, mais il s'agit surtout de cours de religion, de catéchèse en quelque sorte. Dans l'enseignement officiel, nous avons un contrôle sur les professeurs de religion islamique, ce qui n'empêche pas certains dérapages. Mais ils remontent jusqu'à nous. Or, nous n'avons aucun contrôle sur ces écoles coraniques ! Cela pose problème. On va se retrouver avec des petits enfants qui rapportent que la fête de Noël c'est haram (illicite), que c'est pour les kouffar (les mécréants), par exemple. Ce sont des petites graines qu'on sème, qui risquent de germer et de produire des positions radicales. »

L'Exécutif souhaite tout d'abord mettre en place des programmes unifiés pour ces cours. Ces cahiers de charge concerneraient autant les mosquées reconnues que non reconnues, à partir du moment où toutes ont signé une charte d'adhésion lors du dernier renouvellement de l'EMB, en 2014. « Si ces mosquées ont leur mot à dire sur l'Exécutif, elles ont aussi des comptes à rendre », souligne le président. Comme toujours, la question des moyens nécessaires pour mener ce projet reste problématique.

E.B.

COURS DE LANGUE**40 imams ont appris le français**

Il y a un an, l'Exécutif des musulmans de Belgique et la ministre en charge de la Promotion sociale, Isabelle Simonis (PS), avaient mis en place des modules de cours de français destinés aux cadres musulmans. Sur les 65 imams reconnus en Belgique (dont des néerlandophones), 40 responsables religieux ont suivi ces cours, indique le président de l'Exécutif : « 32 participants ont réussi l'examen pour atteindre le niveau supérieur, et 8 ont donc été recalés. Il s'agit surtout d'imams qui ne parlaient pas du tout français et qui doivent recommencer le niveau élémentaire. »

L'Exécutif désire que ces formations se poursuivent cette année. « Les imams sont demandeurs », affirme Salah Echallaoui. Les cours pourraient reprendre en octobre. Tout dépend des subsides de la ministre Simonis...

E. B.

FEMMES**Changer la loi pour créer une fonction de « prédicatrice »**

Dans nos éditions du 17 juin dernier, l'Exécutif annonçait déjà sa volonté de créer une fonction de « prédicatrice ». Le président confirme que le dossier avance.

« Nous sommes d'accord avec le ministre de la Justice, souligne-t-il. À présent, il faut modifier la loi de nomenclature du culte de 1974. Cette modification est en cours. J'espère qu'elle aboutira avant la fin de l'année 2017. »

Les prédicatrices en question devraient jouer un rôle similaire à celui des imams, mais elles ne pourront pas diriger la prière. *« Elles joueront un rôle d'accompagnement spirituel de la communauté musulmane, et plus particulièrement des femmes. Cette fonction ne doit plus être uniquement accaparée par les hommes. Il est inacceptable qu'une communauté continue de négliger autant la place de la femme. »* Sur le terrain, les imams sont fréquemment sollicités par les fidèles pour des questions familiales, voire conjugales. Des prédicatrices pourraient donc se montrer plus sensibles aux requêtes féminines et apporter d'autres points de vue. Comme les imams et les autres ministres du culte, ces prédicatrices seraient salariées par l'Etat fédéral. Ce sera donc au ministère de la Justice de trancher sur le nombre de travailleuses à engager. Les prédicatrices seraient directement rattachées à l'Exécutif. Une évolution qui ne suscite aucune réticence ? *« Pour le moment je n'en ai eu aucune, ou alors elles ne sont pas exprimées, avance Salah Echallaoui. Quand on veut avancer sur certains chantiers, il n'est pas toujours indispensable d'avoir le soutien des gens à 100 %. Il y aura certainement des gens qui n'accepteront pas, mais nous sommes prêts à encaisser les critiques. »*

E.B.